

Christophe Ramaux

Pour une économie républicaine. Une alternative au néolibéralisme

De Boeck (2022)

Extraits d'un paragraphe du chapitre 11 (« Refaire nation citoyenne et redonner un nouveau souffle à l'Europe ») (pp. 287-291)

Protectionnisme : lever le tabou

Dans les années 1980 et 1990, peu d'économistes ont osé interroger la pertinence du tournant vers le libre-échange. La *nouvelle économie internationale*, constituée autour des travaux de Paul Krugman, s'est pendant longtemps abstenue de toute remise en cause substantielle à ce niveau. Pendant longtemps, ce sont essentiellement des auteurs à la marge qui ont porté la controverse⁹. Il a fallu attendre la fin des années 1990 et les années 2000, pour que la question cesse d'être tabou. L'américain Dany Rodrik (1997), par exemple, à l'encontre de l'idée selon laquelle le libre-échange bénéficie à tous, montre l'existence de perdants du côté, en particulier, des travailleurs peu qualifiés des pays développés. Alors que le *consensus de Washington* soutient que tous les pays ont à gagner à la libéralisation financière, au libre-échange et aux privatisations, il insiste au contraire sur la nécessité de l'intervention publique, y compris pour les pays les moins développés¹⁰. Plus fondamentalement encore, il soutient qu'il existe un *triangle d'incompatibilité* entre la démocratie, la souveraineté nationale et l'intégration économique mondialisée. Sur le papier, précise-t-il, un schéma fédéraliste,

9. En France, on songe notamment aux travaux de C. Mathieu et H. Sterdyniak (1994), J. Sapir (2002 et 2011) ou d'E. Todd (1998).

10. Dans le même sens, l'étude de D. Autor, D. Dorn et G. Hanson, publiée en 2013, a fait l'effet d'un pavé dans la mare : elle estimait que la seule concurrence chinoise avait détruit de l'ordre d'un million et demi d'emplois industriels, aux États-Unis, entre 1990 et 2007. Pour la France, en utilisant une méthodologie similaire, C. Malgouyres (2016 et 2018) estime à 280 000, les pertes d'emplois imputables à la concurrence chinoise entre 2001 et 2007.

POUR UNE ÉCONOMIE RÉPUBLICAINE

combinant mondialisation, perte de souveraineté et démocratie supranationale, peut être envisagé. Mais cette solution n'est guère viable. La démocratie ne vit pleinement que dans le cadre des États-nations. D'où, finalement, le plaidoyer de l'auteur en faveur d'un compromis de Bretton Woods renouvelé qui préserve les souverainétés nationales, et partant la démocratie, en posant des bornes à la mondialisation¹¹.

Les préventions à l'égard du protectionnisme ne sont pas infonduées. La libre circulation à l'échelle du monde des informations et des connaissances, aujourd'hui comme hier, est sans conteste une bonne chose, que le capital remet d'ailleurs en cause avec l'extension en tout domaine des droits de propriété intellectuels. Les thèses protectionnistes peuvent conduire à pointer la responsabilité des travailleurs du Sud, en lieu et place de celle des firmes locales ou des multinationales qui les exploitent. Elles peuvent accréditer l'idée selon laquelle la contrainte extérieure explique tout, et laisser ainsi dans l'ombre les autres volets du néolibéralisme (l'austérité salariale, la contre-révolution fiscale, etc.). Le protectionnisme peut en outre freiner l'essor des pays moins développés en les empêchant de bénéficier de leurs avantages comparatifs (par des restrictions pesant sur leurs exportations) ou d'accéder aux innovations technologiques (par la limitation des investissements dans leur direction).

Pour toutes ces raisons, le protectionnisme intégral est une absurdité. Le libre-échange l'est toutefois tout autant. Et comme c'est de ce côté-ci que le monde a penché ces dernières années, c'est bien là que le bât blesse. Le libre échange est condamnable pour une raison simple : la concurrence *libre*, à l'inverse de ce que soutient l'Union européenne dans ses traités, est, par définition, l'antithèse d'une concurrence *non faussée* et donc de la concurrence elle-même. Pour qu'il y ait concurrence, encore faut-il que des règles soient fixées. Entre une entreprise soumise à des normes sociales, fiscales ou environnementales et une autre qui ne l'est pas, la concurrence est par construction inéquitable. Cela est vrai au niveau national et c'est pourquoi existent des règles (droit commercial, droit fiscal, droit social, etc.) protégeant les entreprises face à la concurrence des plus rétrogrades d'entre elles. Mais

11. D. Cayla (2020, pp. 233-248) souligne toutefois, à raison, que la critique par D. Rodrick de la mondialisation demeure limitée, pour ne pas dire timorée. C'est plus l'*hypermondialisation* qu'il critique que la mondialisation elle-même, le tout dans une optique théorique où les marchés demeurent premiers, en lieu et place de l'économie mixte.

cela est aussi vrai au niveau international. Les inégalités en termes de progrès technique et de qualification de la main-d'œuvre, et donc en termes de productivité, n'autorisent pas l'application des mêmes normes sociales ou fiscales partout. Mais entre la souplesse nécessaire et le libre-échange, il y a un gouffre.

Le raisonnement présenté jusqu'alors pour fonder l'économie républicaine comme économie mixte peut servir de boussole pour traiter la question de la politique commerciale. La concurrence, on l'a souligné à de multiples reprises dans ce livre, a ses qualités, et ce qui vaut de façon générale vaut pour les relations économiques internationales. Les pays ont à gagner à une certaine division internationale du travail et aux échanges internationaux qui l'accompagnent. On ne peut toutefois confier au marché, ni *a fortiori* au capital, le pilotage d'ensemble de l'économie, celui-ci exige aussi de l'intervention publique, et il n'y a aucune raison pour que les échanges commerciaux dérogent à cette règle. Bref, le rejet du libre libre-échange ne fait en quelque sorte que décliner, sur le terrain commercial, l'idée que l'économie est *mixte*¹².

Le libre échange est aujourd'hui d'autant plus problématique que l'actuelle mondialisation a un caractère radicalement nouveau par rapport à celle qui prévalait déjà à la fin du XIX^e où les pays échangeaient essentiellement des *biens différents*. Les pays émergents – Chine et Inde en tête – ne produisent plus uniquement des produits bas de gamme, mais aussi des biens et services complexes, de sorte qu'il y a bien mise en concurrence généralisée des travailleurs et des systèmes sociaux.

C'est pourquoi il y a lieu de plaider – la *raison écologique* y invite et la *raison sociale* tout autant – pour la reconstitution de protections commerciales. Celles-ci peuvent prendre la forme de taxe carbone aux frontières ou de droits de douane, ces derniers n'étant nullement – les États-Unis les utilisent abondamment sous Biden comme sous Trump – un dispositif du passé. Elles passent aussi par des *politiques industrielles* de soutien aux filières – on l'a vu pour le secteur de la production d'électricité, centrale pour la transition énergétique – qu'il importe de réhabiliter à l'encontre de la *doxa* européenne. Ce tournant suppose de lever un autre verrou : celui autour de la nation, car c'est bien lui qui est en jeu derrière les débats sur la mondialisation

12. K. Polanyi, dans *La Grande Transformation* (1944), exprimait cette idée en plaidant pour un *protectionnisme* entendu au sens large, incluant à la fois les protections commerciales et la protection sociale.

et le protectionnisme, comme Marx et, dans un sens opposé, Keynes l'avaient compris (cf. encadré).

Marx ou Keynes : nation or not nation?

Derrière les débats sur la mondialisation et les protections commerciales il en est un autre : celui sur la nation. Marx l'a posé à sa façon. Dans son *Discours sur le libre-échange* de 1848, il pointe les méfaits de celui-ci : «*Le libre échange ? C'est la liberté du capital [...]. C'est la liberté qu'a le capital d'écraser le travailleur [...]. Désigner par le nom de fraternité universelle l'exploitation à son état cosmopolite, c'est une idée qui ne pouvait prendre origine qu'au sein de la bourgeoisie. Tous les phénomènes destructeurs que la libre concurrence fait naître dans l'intérieur d'un pays se reproduisent dans des proportions plus gigantesques sur le marché de l'univers*». Il conclut pourtant comme suit : «*Ne croyez pas [...] qu'en faisant la critique de la liberté commerciale, nous ayons l'intention de défendre le système protectionniste [...]. Le système du libre-échange est destructeur. Il dissout les anciennes nationalités et pousse à l'extrême l'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat. En un mot, le système de la liberté commerciale hâte la révolution sociale. C'est seulement dans ce sens révolutionnaire [...] que je vote en faveur du libre-échange*».

Marx n'a pas pensé les deux principaux leviers de l'émancipation que sont la démocratie et l'État social. Assez logiquement, il n'a pas plus pensé le cadre dans lequel l'un et l'autre se déploient, la nation¹³.

L'évolution de Keynes est aux antipodes de cette stratégie du chaos. Dans un premier temps, il a adhéré au libre-échange, «*la seule politique qui soit techniquement sensée et intellectuellement rigoureuse*», indique-t-il, par exemple, en 1925¹⁴. À la suite de la crise de 1929, il adopte une démarche plus pragmatique, n'hésitant pas à défendre, avec le soutien public à l'investissement, les tarifs douaniers, afin de protéger l'emploi et l'équilibre de la balance commerciale. Cela est d'autant plus nécessaire, soutient-il, que la Grande-Bretagne s'acharne à maintenir l'étalon-or, lequel empêche de dévaluer la livre. À défaut d'une telle dévaluation – on

13. Le Manifeste du Parti communiste, de 1848, soutient que le capitalisme a «*dépouillé le proléttaire de tout caractère national*» (p. 61), «*on a accusé les communistes de vouloir abolir la patrie, la nationalité. Les ouvriers n'ont pas de patrie. On ne peut pas les priver de ce qu'ils n'ont pas*» (p. 80). Preuve que la réalité est plus compliquée (cf. H. Maler, 2016), il soutient simultanément : «*Comme le prolétariat doit en premier lieu conquérir le pouvoir politique, s'ériger en classe nationale*» [«*en classe dirigeante de la nation*» dans l'édition de 1888], *se constituer lui-même en nation, il est encore par-là national, quoique nullement au sens de la bourgeoisie*» (p. 81). L'horizon n'en demeure pas moins le déclin de l'État et avec lui de la nation.

14. Cf. Dans «*Suis-je un libéral ?*» (1925, reproduit dans Keynes [2002, p. 20]). Keynes exprimait alors une position partagée par la quasi-totalité des économistes, dont A. Marshall, son enseignant et l'ami de son père, qui l'avait convaincu de se tourner vers l'économie.

retrouve la même difficulté avec l'euro (*cf. infra*) –, c'est par la baisse des salaires, la dévaluation interne, celle-là même que les libéraux appellent de leurs vœux, que la compétitivité peut être maintenue. Une option que rejette Keynes.

Preuve que sa défense des protections commerciales n'est pas circonstancielle, contrairement à ce que de nombreuses lectures suggèrent¹⁵, l'abandon de l'étalement-or en septembre 1931, ne le conduit pas à revenir aux préceptes du libre-échange. La division internationale du travail a évidemment du bon, il ne s'agit nullement d'opter pour l'autarcie, soutient-il. Mais les échanges internationaux ne doivent pas échapper à la règle selon laquelle l'économie doit, en tout domaine, combiner concurrence et intervention publique. Dans un article de 1933, au titre évocateur, *L'autosuffisance nationale*, il précise son propos : « *Les idées, la connaissance, l'art, l'hospitalité, les voyages : ce sont là des choses qui, par nature, doivent être internationales. Mais produisons les marchandises chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible; et surtout, faisons en sorte que la finance soit en priorité nationale* » (p. 201). L'enjeu est aussi et avant tout politique, souligne-t-il : « *L'important pour mon propos est ceci. Chacun d'entre nous aime agir à sa guise* » (p. 204), il convient de permettre à chaque peuple de choisir sa destinée, c'est ainsi qu'il sera possible de progresser « *vers la république sociale idéale* » (p. 205).

Dissolution bienvenue des nationalités pour Marx¹⁶, éloge de la souveraineté nationale de l'autre : il y a bien opposition de logiques.

Loin de la guerre commerciale généralisée, il s'agit ce faisant de renouer avec l'esprit de la *Déclaration de Philadelphie* adoptée en mai 1944. Celle-ci pose le droit de tous les êtres humains « *de poursuivre leur progrès matériel [...] dans la sécurité économique* », et affirme en conséquence « *que tous les programmes d'action et mesures prises sur le plan national et international, notamment dans le domaine économique et financier, doivent être appréciés de ce point de vue et acceptés seulement dans la mesure où ils apparaissent de nature à favoriser et non à entraver l'accomplissement de cet objectif fondamental* »¹⁷.

15. À l'encontre des lectures qui relativisent le tournant protectionniste de Keynes, M. Maurin (2010) insiste sur sa profondeur.

16. Le courant austromarxiste (avec notamment O. Bauer) invitera à penser plus positivement la nation (voir notamment G. Haupt, M. Löwy et C. Weill, 1997) et, cela n'est évidemment pas sans lien, la démocratie et l'État, à l'instar d'E. Bernstein.

17. Sur l'actualité de cette *Déclaration*, intégrée à la Constitution de l'Organisation internationale du travail (OIT), voir A. Supiot (2010). Le même auteur dénonce en ces termes la soumission du droit social : « *Là où l'on devrait évaluer l'impact de la libéralisation du commerce sur la sécurité économique des hommes, on s'emploie partout au contraire à mesurer l'impact de celle sécurité sur la compétitivité économique* » (2005, p. 1091).